

DEPARTEMENT DU CHER

**COMMUNE
DE
Touchay**

Arrondissement de St Amand
Md

Canton de Châteaumeillant

DELIBERATION
DE LA SEANCE DU

13 avril 2023

Convocation : 07/04/2023

Membres afférents au
conseil municipal : 11

Membres en exercice : 11

Membres présents :

BOULAND Philippe
BROSSAT Marilyn
ANDREATTA Marc
BRAUTIGAM Margot
DAOUT Benoît
HERAULT Martine
LIARD Hélène
LAVEAU Patrick
OULOVSKY Marie-Claude
RICHARD Martial
ROBLIN Dominique

Membre(s) excusé(s):

Membre(s) absent(s) :

POUVOIRS :

Publié sur internet le :

24 avril 2023

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Dûment convoqués salle de la mairie à 18h30, les membres présents se sont réunis le 13 avril 2023 sous la présidence de Madame Marilyn BROSSAT, maire de la commune de Touchay.

DCM-2023-7 Affectation des résultats 2022

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2022, considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	31 829,94 €
- un excédent de fonctionnement reporté de :	127 051,25 €
Soit un résultat cumulé de :	158 881,19 €
- un déficit d'investissement de :	- 82 442,77 €
- un excédent d'investissement reporté de :	10 366,53 €
- Soit un résultat cumulé de :	- 72 076,24 €

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

RESULTAT REPORTE EN INVESTISSEMENT : 72 076,24 €
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT : 86 804,95 €

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h10.

SECRETAIRE DE SEANCE

MAIRE

Benoit DAOUT

Marilyn BROSSAT


